



construction européenne, porte une exigence nouvelle de faire autrement, une exigence qualitativement nouvelle de coopérations en Europe, qui se pose en terme de besoins nouveaux, de développements, de droits sociaux face à la crise.

Voilà où il y a du neuf. Tout cela est porteur d'espoir. Beaucoup de ces coopérations sont à réfléchir, à inventer, à faire. Mais elle sont vitales eu égard aux risques de montée de tensions sociales et de mise en concurrence.

Vitales également pour une intervention réelle des salariés sur ce qui les concerne au niveau de l'Europe, car il est évident que ce n'est pas Maastricht ou rien..et l'Europe sociale est encore à construire.

Elles sont inséparables du nécessaire renouveau du syndicalisme que nous avons décidé et qu'il nous faut concrètement mettre en oeuvre.

Il est sûr que la mise en débat de masse de l'adresse aux salariés décidée par la CE de la CGT en est un des pivot en cette période.

Les questions qu'elle met en avant sont de grande portée. Lancer le débat avec les salariés pour le renouveau syndical et pour une nouvelle dynamique unitaire cela ne s'improvise pas.

Il est incontournable de créer avec les salariés eux-mêmes les conditions nouvelles de rassemblement et d'unité d'action autour des revendications.

Et il y a lien étroit entre cette démarche et tout ce que nous ambitionnons pour le renforcement de la CGT et obtenir les résultats ambitieux aux élections prud'homales le 9 décembre prochain.

Cela passe par l'action, par une présence dynamique et revendicative auprès des salariés tels qu'ils sont sur le lieu de travail. Bref, écouter, agir, convaincre sur ce qui fait le quotidien.

La diffusion de l'adresse nous la concevons bien en relation étroite avec tout ce que nous engageons en ces semaines de septembre.

C'est à dire autour de ce qui préoccupe les salariés: salaires, emploi, Europe... pour agir; avec un déploiement en grand de la campagne des prud'homales et une attention toute particulière à nos forces organisées.

Chaque organisation trouvera la manière dont nous allons engager le débat en priorité avec nos syndiqués pour qu'ils soient auteurs et acteurs de celui-ci, porté par les revendications.

F. CANEZIN.  
Secrétaire Régional.

# INTENSIFIONS L'ACTION POUR L'EMPLOI

L'industrie régionale et le BTP ont perdu en 1991 près de 3 200 emplois salariés dont 1 400 en Haute-Garonne et 1 065 dans le TARN.

Tous les grands secteurs sont affectés, le rythme s'accélère dans les industries de bien de consommation courante: bois, cuirs, imprimeries... L'industrie des biens d'équipements voit ses effectifs diminuer. La Haute-Garonne par exemple, perd des emplois dans les industries électriques et électroniques. L'annonce des suppressions d'emplois à CABLAUTO dans le Groupe LABINAL va amplifier ce phénomène.

Sont aussi touchés les secteurs de la viande, du lait...

800 emplois salariés ont disparus dans le commerce, alors que ce secteur avait progressé jusqu'en 1990.

Au total, pour la première fois depuis 1984, le nombre total d'emplois dans le secteur privé diminue en Midi-Pyrénées (-4300) pour la seule année 1991 avec un total de 474 000.

Si l'emploi salarié au niveau des chiffres apparaît comme stabilisé, c'est en lien avec toutes les mesures que l'on

connaît d'accompagnement du chômage et de précarisation de l'emploi. En effet, si l'on enlève les Contrats Emplois Solidarités des chiffres de l'INSEE, l'emploi salarié a chuté de -4200 en 1991.

Pour les 6 premiers mois de 1992, les Hautes-Pyrénées ont perdu 900 emplois dans le secteur privé 2400 en Haute-Garonne, avec un total de 3400 sur la région, soit un rythme proche du double de 1991.

Avec ce qui se profile dans l'Aéronautique le Spatial avec HERMES, l'annonce de fermeture de l'atelier de réparation SNCF de TARBES..., tout indique qu'il faut agir en grand et vite dans des formes correspondantes à chaque situation.

Bien sûr, il s'agit de pousser l'action, de rassembler là où les coups sont portés, mais pas seulement.

Tous les secteurs sont concernés par cette question agir pour l'emploi.

Celle concernant particulièrement:

- le développement des emplois, l'augmentation des salaires et la revalorisation des qualifica-

tions sur a base de compétences réelles;

- Le développement des emplois, l'augmentation des salaires et la revalorisation des qualifications sur la base de compétences réelles,
- pour des conventions, statuts, acquis sociaux en progrès,
- pour utiliser les énormes masses financières et les gâchis du surarmement à la création d'emplois pour le développement d'activités utiles et les diversifications civiles;
- pour les libertés et le droit de chaque personne et du collectif à s'exprimer sur les choix le concernant
- pour des changements réels dans le travail avec moins de charges de travail, moins d'intensité, de meilleures relations collectives.

Nous proposons de faire grandir l'idée qu'il n'y a pas trop d'emplois ni de "sureffectifs" et que s'exprime l'exigence du droit au travail et à la dignité pour chaque personne.

Comme le disait Louis VIANNET Lors de la conférence de presse du 25 Août 1992: "Avec la relance des licenciements, des suppressions d'emploi, le développement des formes multiples de précarité, les facilités et les avantages donnés aux entreprises au titre du "Traitement social du chômage" qui les encourage à faire de l'emploi le régulateur essentiel de leur gestion, la France est aujourd'hui entraînée dans un véritable engrenage destructeur de l'emploi en quantité et en qualité. Nous sommes maintenant dans une situation où chaque mesure nouvelle, prise dans le cadre du traitement social du chômage, joue contre l'emploi, se retourne contre l'objectif qui lui est soi disant fixé".

Il y a nécessité de faire s'exprimer le besoin, urgent, d'autres choix économiques et sociaux à partir de chaque lieu de travail.

Nous voulons viser à la détermination par les salariés eux-mêmes des créations d'emploi en nombre et qualité nécessaires afin de répondre aux préoccupations individuelles et collectives qui sont les leurs. En avançant prioritairement des emplois stables, redonnant au CDI une place centrale dans la vie à l'entreprise et renvoyer tous les autres types de contrats précaires à l'exception.

Des centaines de C E S sont sous contrat dans les hôpitaux, les PTT... cela justifie clairement qu'il manque des postes.

Allons à leur rencontre, examinons avec eux leurs préoccupations, exigeons une véritable formation, des emplois stables. Soyons offensifs sur leur adhésion à la C.G.T.



## DECLARATION DE LA FEDERATION DE TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE ET DE L'UFICT METALLURGIE CGT

# DEFENDONS LES PROGRAMMES SPATIAUX CIVILS FRANCAIS DANS LE CADRE DE COOPERATIONS.

La décision de l'Agence Spatiale Européenne, du 8 septembre 1992, qui correspond à une **remise en cause du programme Hermès** a jeté une profonde émotion parmi les personnels.

A quelques jours du 20 septembre, la décision de le stopper pendant 3 ans pour envisager, d'ici là, ce qui pourrait être fait avec les russes, est considérée comme un camouflage des véritables intentions du gouvernement.

Derrière l'arrêt du programme Hermès, n'est-ce pas en effet le choix d'un abandon définitif, une nouvelle soumission dramatique du gouvernement français aux injonctions allemandes qui avaient été déjà clairement formulées lors du précédent sommet spatial à Munich en 1991.

Cela intervient après les abandons industriels en matière d'aéronautique civile, caractérisés par des transferts de productions tels l'assemblage de l'Airbus A321 en Allemagne et les refus de lancer des nouveaux programmes comme l'Avion de 100 places.

On peut mesurer combien l'annonce de la suppression de 30 000 emplois dans l'aéronautique n'a vraiment rien de fatal et que **d'autres choix sont nécessaires**.

Cette politique de démission industrielle et sociale, déjà marquée du sceau de Maastricht éclaire aussi sur les conséquences qu'aurait ce traité : aggravation des dominations et non le moyen de se préserver des ambitions allemandes.

Ces aspects nous placent au cœur des enjeux du référendum du 20 septembre

et rendent d'autant plus importante l'expression du "Non à Maastricht".

**Comment et dans quelles conditions les choix actuels s'élaborent-ils ? :**

- ◆ Dans l'ensemble des programmes spatiaux il y a **désengagement financier de l'Allemagne comme des Etats-Unis** sur des programmes qui associaient plusieurs pays. En pillant les ressources et savoir-faire acquis dans l'ex-URSS, il s'agit pour le patronat et le gouvernement de ces pays d'être seuls maîtres d'oeuvre dans le domaine spatial pour les prochaines années.
- ◆ En France, pour sa part, le gouvernement en est au stade des **travaux pratiques de Maastricht** en recherchant à encadrer les déficits budgétaires. Alors que les projets de budget 1993 sont tenus cachés, on peut lire dans "Usine Nouvelle" que l'industrie, la recherche et l'espace sont soumises au régime sec.
- ◆ Les Etats-Unis, en ce qui les concerne, **rejettent les projets conjoints** qui associaient Ariane 5, Columbus à la navette orbitale américaine. Cela éclaire sur les abandons que s'approprierait à exécuter la France dans l'ensemble du domaine spatial.

On voit combien il est nécessaire, d'être ferme pour défendre à la fois les **savoir-faire nationaux** et les programmes réalisés en coopération avec d'autres pays au **risque de tout perdre**.

On mesure bien que le prétexte utilisé d'une coopération avec les russes qui serait à approfondir pour reprendre dans 3 ans le projet de navette est pervers.

A partir des coopérations spatiales réalisées depuis des années, du fait que nous sommes les deux seuls pays à avoir un savoir-faire dans la réalisation d'un avion supersonique (Concorde - Tupolev), **tout nous autorise à aller plus loin et plus vite, dès aujourd'hui, dans des coopérations utiles pour tous dans le domaine spatial.**

De la même manière que Concorde a permis des avancées technologiques qui ont conduit au développement de la gamme Airbus, **Hermès apporte les moyens de réalisation des transports aéronautiques futurs** : les supersoniques et les subsoniques actuellement en projet et étude.

Il est clair de ces **investissements** pour le devenir industriel des décennies futures ont un coût. **Hermès constitue un programme de recherche fondamentale et de recherche appliquée.** Comment vouloir le traiter en terme de rentabilité immédiate alors qu'il s'agit d'un des axes importants du développement technologique et des emplois pour toutes les années à venir ?

Il s'agit d'imposer que les engagements financiers qui y correspondent soient traités en terme d'investissements avec la volonté de rechercher les coopérations nécessaires.

**Ce sont des choix de ce type qui ont fait la force de l'industrie française de ces 50 dernières années.** Ne le voit-on pas aujourd'hui à travers le TGV, les centrales nucléaires, la téléphonie, comme la gamme Airbus ?

**Neuf années de travail réduites à néant par l'abandon des programmes spatiaux.**

**Au total, des gâchis considérables : les hommes, les savoir-faire, les technologies, les coopérations, les financements et combien d'emplois remis en cause ?**

- ◆ Pour sa part, l'astronaute Patrick Baudry remarque que "malgré ce qu'a déclaré notre président François Mitterrand... la France est en train d'abandonner le projet" ... "parlant au nom de mes collègues astronautes européens et de beaucoup de gens du domaine spatial en Europe... cela coûte beaucoup d'argent aux contribuables et va coûter aux français leur avenir au plan technologique".
- ◆ Le directeur de l'E.S.A n'a pas caché que ces décisions ne seraient pas sans conséquence fatale pour la société Euro-Hermèspace qui regroupe Aérospatiale, Dassault, Deutch Aerospace et Aliena.

**Il n'est pas question de laisser démanteler des équipes dans les groupes français Aérospatiale, Dassault, CNES et SÉP, un tissage de coopérations tant en France qu'avec d'autres pays.**

**La CGT appelle les personnels à résister pied à pied à toute mise en oeuvre de ces décisions et à se rassembler pour mettre en avant, à partir de leur vécu, toutes les propositions tant de développement des programmes, des emplois, des coopérations à entreprendre, à faire respecter leur savoir-faire, leur salaire, leur qualification, leurs conditions de travail.**

Déjà des appels et des pétitions sont engagés dans plusieurs établissements.

La CGT entend être un point d'appui pour cela, dans chaque entreprise, et contribuera à animer les actions convergentes qui seront nécessaires.

Le 11 septembre 1992

# DECLARATION COMMUNE CGT/ COORDINATION RURALE

L'agriculture française est gravement menacée par la politique agricole communautaire et les décisions prises en son nom. Le Gouvernement français et les instances communautaires l'ont sacrifié dans le grand troc international en cours avec les Etats-Unis.

Les richesses de notre pays sont bradées pour satisfaire les choix financiers des grands groupes.

Des dizaines de milliers de paysans vont être chassés de leur terre, interdits d'exploitation; des dizaines de milliers de salariés vont être privés d'emploi.

Au-delà de la décision inadmissible de mise en jachère des terres, il s'agit en fait, de la stérilisation forcée des richesses naturelles et des ressources humaines dont dispose jusqu'à présent notre pays.

De tels choix entraîneront, au-delà des aspects économiques, d'importants drames sociaux et humains.

Que faire pour ces paysans et des salariés interdits d'emploi et d'avenir? Aller grossir les rangs des 3 millions de chômeurs. Que faire pour ces populations victimes de l'exode rural, de la casse du service public qui aggrave la désertification, les déséquilibres régionaux.

De telles situations, de tels choix sont inadmissibles. Nombreux sont les salariés et les agriculteurs qui l'ont compris et ils mènent depuis plusieurs mois d'importantes luttes en construisant les nouvelles solidarités indispensables.

Nombreux ils rejettent les choix anti-nationaux faits par le Gouvernement et les dirigeants français à Bruxelles et ils rejettent le contenu du traité de Maastricht qui ne fera que les aggraver.

Plus que jamais l'heure est au développement de l'action pour les revendications légitimes des paysans et des salariés, le rejet des décisions concernant notamment la réforme de la PAC DELORS-MC SCHARRY et du traité de Maastricht.

La délégation du Bureau de la CGT et la Coordination rurale se félicitent des convergences qui ont été exprimées lors des dernières luttes. Elles conviennent de poursuivre et d'élargir leurs contacts; elles invitent leurs organisations et leurs militants à se rencontrer pour travailler ensemble aux initiatives d'actions qu'il est indispensable de construire.

Montreuil le 15 septembre 1992.

Jacques LAIGNEAU  
Philippe ARNAUD

Coordination Rurale

Quand la P.A.C. soutenue par le Gouvernement français va avoir de graves conséquences sur le monde agricole, ses productions, les industries qui en découlent et leurs salariés,

Quand les choix mis en oeuvre mettent en cause le service public dans les zones rurales,

Quand le contenu du traité de MAASTRICHT est aux antipodes de la valorisation des atouts de notre région et de notre pays, qu'il veut porter atteinte aux droits sociaux et aux garanties des salariés,

Des convergences fortes existent entre le monde agricole et le monde du travail salarié.

Dans ce sens, la CGT de Midi-Pyrénées tient à saluer le Coordonnement Rural, ses adhérents et sympathisants, au départ de votre initiative nationale ce jour.

Nous vous souhaitons plein succès dans votre mobilisation et le succès de votre "Rallye des Poubelles".

Toulouse le 2 Septembre 1992

François CANEZIN  
Secrétaire Régional.

# L'EXPO



# UN KIT A 500F

PASSEZ VOS COMMANDES EN TÉLÉPHONANT AU SECTEUR PROPA CGT : (16-1)48 51 84 47



## INFORMATIONS PRESSE

### SECU : UNE CAMPAGNE QUI CRAINT

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du 15 Septembre, Jacky SANS administrateur CGT à la CRAM a fait la déclaration suivante en regard de la campagne " La Sécu c'est bien , en abuser ça craint" :

On cherche à culpabiliser les assurés sociaux, mais en 13 ans la cotisation dite patronale a baissé de 7%, celle des salariés a augmenté de 71%.

Pour l'exercice 1991 (commission des comptes de la sécu), les dettes patronales représentent 18 milliards de francs. Aux prétendues campagnes pour l'emploi, le patronat a été exonéré de 28 milliards depuis 1987.

Quel est le résultat: plus de profits pour les entreprises, plus de chômeurs et de précaires dans les rues, plus de ponctions pour les salariés.

On pourrait continuer : allégement de 3,6 milliards de francs de la branche Accidents du travail/Maladies professionnelles. Allégement de 2,5 milliards résultant de la baisse du taux de cotisation famille payées par les entreprises.

Il s'agit en fait d'un détournement colossal des fonds destinés à la protection sociale sans que cela ne serve ni la relance économique, ni les investissements productifs, ni l'emploi tout au contraire.

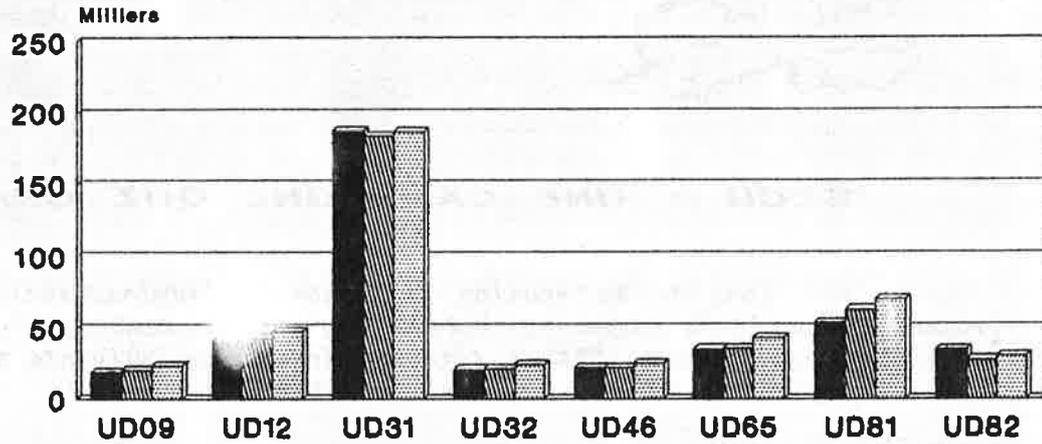
La CSG, que nous condamnons effleure à peine les revenus financiers du capital. Pourquoi ne pas pousser plus loin: passer de 1,1 à 14,5% de cotisations comme pour les salariés et supprimer la CSG.

La pénalisation des employeurs qui rejettent les salariés proches de 60 ans sur la collectivité représenterait des ressources supplémentaires pour les Caisses.

Voilà quelques propositions de la CGT en sachant bien que la question clé pour le financement de la protection sociale et des retraites se situe au niveau du développement de l'emploi en quantité et qualité. C'est à cela qu'il faut s'attaquer résolument à l'opposé de toute tentative de culpabilisation.

## TOTAL INSCRITS PAR DEPARTEMENT ELECTIONS PRUD'HOMALES

1992    
  1987    
  1982

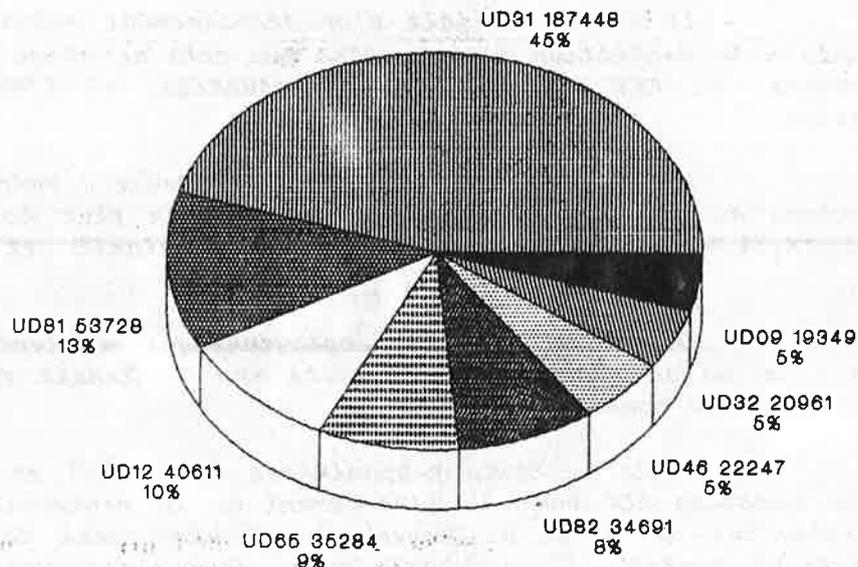


	UD09	UD12	UD31	UD32	UD46	UD65	UD81	UD82
1992	19,349	40,611	187,448	20,961	22,247	35,284	53,728	34,691
1987	20,364	43,264	183,881	21,196	22,105	35,922	63,117	27,673
1982	23,884	47,913	187,052	24,417	24,919	43,431	70,341	30,212

Chiffres 1992 provisoires à mi-septembre

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

## MIDI-PYRENEES : TOTAL INSCRITS 1992 Répartition par Département (provisoire)



# QUEL CENTENAIRE POUR L'INSPECTION DU TRAVAIL DANS LES REGIONS ?

*Le 2 Novembre 1892, après des années de combats acharnés les travailleurs imposaient au pouvoir, la création de l'Inspection du Travail.*

*Cette période de fortes luttes fut riche de succès. 1886, création de la Fédération des Syndicats, 1892 création de la Fédération des bourses du travail, 1893 création des CHS, 1895 Naissance de la C.G.T.*

*On voit dans quel bouleversement et dans quel contexte fut créée l'Inspection du Travail. Elle est bien le résultat de la lutte face à un patronat pour qui les travailleurs n'avaient aucun droit.*

*La création de l'Inspection du travail, s'est faite autour de la loi du travail de nuit, le repos hebdomadaire des femmes et des enfants.*

*Ceci prend un caractère symbolique quand on sait :*

- qu'on rétablit le travail de nuit pour les femmes,*
- qu'on prétend faire travailler les gens le dimanche,*
- qu'au nom de l'Europe, on veut rétablir le travail des enfants.*

*De fait, patronat et gouvernement voudraient nous faire passer l'an 2000 en marche arrière.*

*La C.G.T., ses organisations et ses élus ont été de tout temps des usagers exigeants et responsables, mais aussi*

*des défenseurs, tant du service lui-même, que des agents qui le font fonctionner.*

*Née de la lutte cette Institution ne pourra vivre (dans ses fondements d'application et de respect des droits) que de la lutte; elle est bel et bien aujourd'hui au coeur des enjeux de classe.*

*Nous insistons sur les fondements car le but inavoué mais pourtant bien réel du gouvernement est bien de dévoyer l'Inspection du Travail de ses missions de contrôle et de respect du droit, pour en faire une Institution d'accompagnement de sa politique et de régulateurs de conflits sociaux pour la paix sociale.*

*L'objectif du gouvernement est bien d'accentuer encore plus la pression sur les salariés. De poursuivre l'intégration européenne, en sachant que l'Europe sociale, c'est non seulement le vide, mais c'est aussi une construction qui se traduit par une remise en cause des acquis sociaux des travailleurs de notre pays.*

*C'est dans ce contexte de casse et de déréglementation qu'arrive le CENTENAIRE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.*

*La Direction Régionale de l'Inspection du Travail et de l'Emploi en Midi-Pyrénées, sur demande du Ministre du Travail, entend pour cette occasion organiser un colloque qui pourrait avoir lieu à la mi-octobre.*

Son objectif: Redonner une bonne image à l'Inspection du Travail, passablement ternie par la déréglementation et le recul social organisé par le gouvernement.

En effet, la mission qui est assignée au Colloque se résume en trois points:

- contrôle de l'efficacité de la loi dans les entreprises,
- mettre en évidence un rôle de régulation à travers la concertation au quotidien,
- Faire apparaître la valeur ajoutée apportée par l'Etat à la collectivité entreprise...

La C.G.T. a participé à la préparation de ce Colloque sur la base des besoins des salariés en matière d'Inspection du Travail, des droits, de respect des acquis sociaux.

Nous voulons nous, célébrer le Centenaire pour en faire un point d'appui revendicatif en matière de droits et de réglementation.

#### DE QUELLE INSPECTION DU TRAVAIL, AVONS-NOUS BESOIN ? QU'EN ATTENDONS-NOUS ?

Le développement des PMI, le travail sous contrats, la précarité, le développement de la sous-traitance, impliquent des effectifs et des moyens beaucoup plus importants pour que l'Inspection du Travail puisse valablement jouer son rôle.

#### D'AUTRES QUESTIONS SE POSENT LEGITIMEMENT:

Quels droits pour les salariés ? Quels moyens d'intervention des organisations syndicales? Quelle indépendance de l'Inspection du Travail? Quels moyens?

#### CONCERNANT LE SERVICE LUI-MEME, NOUS AVONS DES PROPOSITIONS; EN RESUME IL S'AGIT DE:

- Plus de prérogatives aux agents de contrôle de l'Inspection, de contrôle, mais aussi de répression.

Pouvoir participer aux jugements à la suite de leurs procès-verbaux (sur 347 000 visites d'entreprises, plus d'un million d'infractions sont relevées, 35 000 procès-verbaux sont réalisés mais moins de 7 000 donnent lieu à condamnation), sans commentaires...

Il faut que les constatations faites par les élus du personnel et transmises à l'Inspection du Travail permettent un contrôle plus permanent sur les lieux de travail.

Pour faire ce que nous voulons faire, nous n'avons pas une vision passiviste du service public.

Notre volonté c'est ici aussi, face à des questions qui touchent des millions de travailleurs, de promouvoir un service public moderne, efficace, ouvert à ses interlocuteurs.

C'est à l'encontre de la bureaucratie, de la politisation menée par le Ministre du Travail.

C'est dans cet esprit revendicatif qu'ensemble nous participerons à ce Colloque, ou la voix des salariés et de la C.G.T. doit se faire entendre.

# RENOUVELLEMENT DU C.E.S.R.

## DECLARATION DU GROUPE C.G.T. AU C.E.S.R.

Le C.E.S.R. vient de procéder au renouvellement de son Président et du Bureau. La question des choix à faire pour MIDI-PYRENEES, le développement de ses atouts, richesses, celui des hommes et femmes qui y vivent et y travaillent, a été au coeur de cette élection.

Ce qui est en jeu c'est bien la réponse aux besoins et aspirations des salariés, des populations de MIDI-PYRENEES qui supposent d'autres choix politiques à mettre en oeuvre garantissant le plein emploi, le développement de l'industrie, de l'agriculture, des services publics renouvelés.

C'est donc, partant des besoins des salariés, de la population, que la C.G.T. a présenté sa candidature à la présidence du C.E.S.R. Au 2ème tour, la C.G.T. n'a soutenu aucun des candidats présents tenant compte que leurs propositions s'inscrivent dans la poursuite des choix antérieurs faits pour notre région.

Un nouveau Président est élu. La C.G.T. réaffirme son intention d'oeuvrer aux transformations nécessaires quant au rôle et au fonctionnement du C.E.S.R.

En effet, le C.E.S.R. doit conserver son autonomie de pensée et son indépendance mise en cause aujourd'hui par la dérive qu'il connaît, le faisant apparaître de plus en plus comme un instrument au service d'une politique.

De même qu'il est nécessaire d'accorder une attention particulière à l'apport original des conseillers, leur participation effective et leur représentation au sein des différentes instances.

Or, avec un membre seulement au Bureau, la C.G.T. est à nouveau exclue de sa représentation véritable au regard de l'influence qu'elle obtient dans la Région.

C'est une réalité qui s'impose à tous! A tel point que des engagements quant aux changements à opérer au sein de l'Institution ont été pris.

Pour sa part, le Groupe C.G.T. veillera à leur mise en oeuvre et continuera à travailler avec comme principale préoccupation, la prise en compte de l'exigence des besoins, aspirations des salariés de notre Région.

Toulouse, le 7 Juillet 1992

# COOPERATION EN EUROPE:

## INITIATIVE EN DIRECTION DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA C.E.S.

José M. ALVAREZ  
Président du Conseil Syndical  
Interrégional Pyrénées-Méditerranée

UGT de Catalogne  
Rambla Santa Monica,10  
08002 BARCELONA

Cher Camarade,

Depuis quelques années existe le Conseil Syndical Interrégional Pyrénées-Méditerranée qui regroupe l'UGT de Catalogne, la CFDT, FO et la CFTC de Midi-Pyrénées et récemment les CCOO de Catalogne.

Cette année, sur les mêmes bases a été constitué un autre Comité regroupant Pays-Basque, Aragon et pour la France la région Aquitaine.

C'est parce que nous sommes persuadés qu'il est urgent de dépasser une certaine situation syndicale en Europe et un certain état d'esprit, que nous nous adressons au C.S.I. Pyrénées-Méditerranée, sous couvert de son Président.

En effet, nous constatons tous, les mêmes réalités. Pour le patronat et les gouvernements, l'Europe se construit dans le sens qui les intéresse.

Les accords entre les Chambres de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées et de Catalogne en témoignent, les déclarations des présidents CENSI ou Jordi PUJOL également.

La disparition des frontières, la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises ont déjà et vont considérablement amplifier toute une série de problèmes pour les travailleurs.

Ce que visent le patronat et les gouvernements, c'est accélérer massivement la mise en concurrence des salariés entre eux, sous les formes les plus diverses. La mise en concurrence des régions relève de cette stratégie.

On voit bien, non seulement que "l'Europe sociale est en panne" et que la Charte Sociale n'a rien apporté. Se confirme chaque jour davantage que le patronat européen ne veut pas d'une politique sociale progressiste.

De fait, à des variantes près, nous connaissons dans nos pays des politiques identiques, avec comme dernier exemple la baisse de 10% des allocations chômage dans votre pays, et celle annoncée de 8 à 17% dans notre pays.

De plus, existent des réalités trans-frontalières incontournables pour le mouvement syndical dans son ensemble: infrastructures routières et ferroviaires, douanes, problèmes de production et transport d'énergie, implantations bancaires...

# FORMATION INITIALE:

## DECLARATION DE LA C.G.T. AU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DE FIN D'ANNEE.

La réunion et les documents qui nous sont soumis ce jour appellent plusieurs observations:

Les premières concernent le fonctionnement du Comité Consultatif.

Est-il vraiment informé?

-Vers quels efforts ont été orientées les formations en 91?

-Dans quel sens le seront-elles en 92?

-Quelle est ou sera la part du tertiaire, celle de l'industriel, (secteur primaire et secondaire), de l'hôtelier?

-Quelle sera la part de la métallurgie, des industries chimiques?

Quelles ont été les formations qualifiantes:

- en terme d'emplois à l'issue des formations?

- en terme de qualifications reconnues?

Quelles ont été les formations généralistes? Quelles évolutions ont-elles touché le recrutement des stagiaires? Quelles sont les conséquences de l'accord du 3.7.91 (concernant le CIF et le "co-investissement" imposé aux personnels) sur le fonctionnement des GRETA ? Voilà une série de questions que les documents n'abordent

Quelles ont été les formations qualifiantes?

- en terme d'emplois à l'issue des formations?

- en terme de qualifications reconnues?

Quelles ont été les formations généralistes? Quelles évolutions ont-elles touché le recrutement des stagiaires? Quelles sont les conséquences de l'accord du 3.7.91 (concernant le CIF et le "co-investissement" imposé aux personnels) sur le fonctionnement des GRETA ? Voilà une série de questions que les documents n'abordent pas. Et que ces questions de fond ne soient pas posées ou débattues lorsque l'INSEE vient d'annoncer le passage de la barre des 3 millions de chômeurs (4 100 000 pour la C.G.T. lorsque le maquis des stages et artifices de "traitement social du chômage" est débroussaillé) nous paraît impensable.

Sur un tout autre plan, bien que nous n'ayons pas une vue détaillée et globale des formations en GRETA (et pour cause), quelques exemples précis auxquels nous avons été confrontés, sont révélateurs des problèmes de nature, de mise en place et de financement des stages.

Il s'agit d'une part d'un stage organisé à la demande de PECHINEY (on ne peut évacuer le

Déjà des exemples existent où ces questions interfèrent sur la vie, le statut des salariés concernés dans ces secteurs.

Dans nos régions, sont situées plusieurs dizaines de sociétés à caractère multinational. Cela demande échanges, rencontres et coopérations entre syndicats représentatifs et agissant sur le lieu de travail.

Les dispositifs patronaux, régionaux et européens pour nos régions se précisent. Leurs conséquences existent déjà et sont prévisibles pour les toutes prochaines années.

Si le syndicalisme européen ne fait pas le choix de la mobilisation des salariés, celui de se rassembler, et d'engager les actions concrètes et indispensables qui en découlent, il sera confronté à une grave crise d'efficacité.

Les salariés de nos pays et de nos régions ont besoin de cette efficacité là et l'attendent. La CGT ne se sent pas extérieure à ce défi, au contraire.

Nous souhaitons pouvoir travailler avec votre Conseil Syndical Interrégional. Nous n'ignorons pas qu'il est un des outils régionaux de la Confédération Européenne des Syndicats.

Parce beaucoup d'éléments sont nouveaux, nous sommes persuadés que le réalisme et le souci de l'efficacité commandent d'éliminer tout ce qui pourrait exister comme obstacles artificiels, idéologiques ou autres. Tel est notre état d'esprit.

Nous pensons que c'est à partir de tout ce qui existe comme forces syndicales dans nos régions, que nous pourrions parvenir à penser plus largement et à faire un syndicalisme unitaire combatif et efficace, capable de peser dans la situation actuelle.

Le fait est que la CGT en Midi-Pyrénées représentait 40% des voix aux dernières élections prud'homales, 41% en Aquitaine.

Nous n'avons pas réponse à tout, mais si l'on veut mobiliser toutes les forces du travail, on ne peut sérieusement le faire en se privant de la 1<sup>re</sup> organisation syndicale Française; c'est un simple constat de bon sens.

L'efficacité du C.S.I aurait à y gagner. Nous n'affirmons pas cela avec esprit de supériorité.

Non, nous avons tous besoins les uns des autres. Chacun doit donc accepter l'autre, dès lors qu'il est représentatif des travailleurs de sa région ou de son secteur.

Vous n'ignorez pas que notre syndicalisme a entrepris et poursuit un immense effort sur lui-même, pour être à la hauteur des exigences de notre temps.

Nous sommes résolument décidés à contribuer à promouvoir tous les rapprochements entre les syndicats et les travailleurs et la plus grande coopération et unité.

Nous respectons les travailleurs et chaque syndicat respectif dans nos régions. Nous recherchons ce qu'il y a de positif dans les expériences et les approches différentes, quelles que soient la personnalité et l'histoire de chacun.

Nous sommes persuadés que le point de vue de chacun mérite d'être connu, discuté, confronté à d'autres points de vue.

C'est dans ce sens que nous te proposons au delà de ce courrier, de pouvoir en discuter de vive voix avec toi, au cours d'une entrevue même informelle.

L'ensemble de l'Europe, celle du Sud, se trouve confrontée à des défis considérables, à la fois dans le domaine des dangers autant que des possibilités fortes d'émancipation du monde du travail.

Pour cause de désunion, par manque de perspectives convaincantes et la volonté d'initiatives mobilisatrices, nous sommes le plus souvent en état de faiblesse.

Tous ensemble, nous représenterions une grande force.

Dans l'attente, reçois cher camarade mes salutations syndicalistes bien fraternelles.

François CANEZIN  
Secrétaire Général.

contexte général de cette situation: rachat d'AMERICAN CAN par PECHINEY, délit d'initiés en cours d'instruction, suppressions d'emplois en Midi-Pyrénées par suite de ces choix financiers et du désengagement de la production locale). Nos camarades consultés dans le cadre de l'attribution du FAS se sont aperçus que l'entreprise n'avait pas amené un centime dans le projet de formation. Il aura fallu l'intervention des élus C.G.T. pour que le CE de PECHINEY soit consulté et pour imposer une part de financement de l'employeur. Dans ce même contexte, nos camarades ont demandé un bilan d'activité stage par stage afin de valider l'attribution de la majeure partie du FAS au GRETA. Ce bilan n'est pas encore fourni. Le sera-t-il? Faudrait-il attribuer le FAS à des organes privés de formation qui auraient plus de transparence dans leur démarche que les GRETA ?

C'est d'autre part, l'exemple de stagiaires, [ ], chômeurs de longue durée... essentiellement des femmes, et plusieurs célibataires avec enfants, qui ont fait un stage d'hôtellerie à RANGUEIL. Le stage suspendant toutes les indemnités, elles se sont retrouvées sans ressource pendant plusieurs semaines et pas un seul responsable, pas de correspondant !

Y a t-il des droits dans la formation et des obligations sociales?

Autre remarque enfin, les documents fournis l'année passée ne mettaient certes pas en évidence des exemples comme ceux que nous citons, mais ils avaient permis quand même quelques analyses qualitatives. Ceux qui nous sont soumis ne le permettent pas, ils ne comportent que des "indicateurs financiers" et vont jusqu'à

répéter plusieurs fois les mêmes chiffres en changeant simplement la forme de la présentation (sous forme de %, de macarons, de barres ou de graphiques).

Voilà pour quelques exemples passés.

Qu'en est-il de l'avenir immédiat?(puisque'un Comité Consultatif peut aussi être consulté sur le présent et le futur).

OU EN SONT LES PROJETS PAQUE?

Préparation active des jeunes à la qualification et à l'emploi.

Bien sûr, ce n'est pas à l'ordre du jour formel de cette journée, mais le gouvernement en a décidé le 8.1.92, le Ministre du Travail les a présentés le 28.2.92, un appel à candidatures avait été lancé, les dossiers devaient être remis le 3.4.92, le Ministre de l'Education Nationale s'est adressé aux recteurs et DAFCO par courrier le 9.3.92.

Quels sont les moyens consacrés et leur origine?

Quels sont les publics concernés?

Notre service académique est-il engagé dans la mise en oeuvre des projets PAQUE actuellement au QUINES sur TOULOUSE?

Quelques détails sur ces projets: il s'agissait de socialiser près de 100 000 jeunes issus du système scolaire sans diplôme. Au QUINES de TOULOUSE, cela devient l'accueil de 60 stagiaires dans les emplois d'ITA (Ingénieurs, Techniciens, Administratifs) pour 20 H 00 par semaine avec 2 500 F 00 par mois et sur la base de profils de postes qu'ils est demandé aux chefs de laboratoires d'établir! Alors qu'il y a en France 18 000 ingénieurs informaticiens au chômage !

La DAFCO participe-t-elle à ce projet:

- en général? Dans le cas précis du QUINES et du CNES? Si oui, comment?

Projets PAQUE:

Utilisation tous azimuts des entreprises publiques, PME, PMI, comme lieux de stages ou de formation (du collège à l'université, - adultes, SIVP, CES, alternance-), mais aussi comme temps de production non rémunéré, sans aucune garantie d'emploi à l'issue. Part croissante de l'Etat dans le financement, non pour asseoir une stratégie de formation à moyen terme et pour accorder des garanties statutaires aux formateurs, mais pour répondre aux besoins marchands de formation. Désengagement financier du patronat, consacré par l'accord du 3.7.91 - les chiffres du bilan 91 anticipent complètement cette situation. Précarisation complète des personnels enseignants en GRETA.

Voilà les réalités. Il faut donc une stratégie inverse fondée sur:

- la reconnaissance des qualifications acquises en formation continue,
- l'obligation d'emploi à l'issue des formations,
- la reconnaissance en terme de salaires,
- une obligation de financement plus grande des entreprises,
- le développement d'emplois stables de formateurs.

Nous renouvelons nos inquiétudes sur les dérives croissantes de la formation continue vers un service marchand piloté par le patronat et non par la promotion des personnes, de l'emploi et des qualifications. Ces dérives touchent le contenu: seuls les

indicateurs financiers comptent et la nature de ce qui se fait importe de moins en moins; elles touchent aussi la forme et l'institution car on ne peut parler d'une consultation aujourd'hui !

Nous ne pouvons cautionner ces dérives et nous aiderons tous les personnels et les stagiaires à défendre leurs intérêts réels.

# MANUFRANCE

## UNE GRANDE BATAILLE S'ENGAGE !

De très nombreuses organisations CGT ont immédiatement réagi et commencé à organiser avec leurs syndicats la riposte tout en manifestant à nos camarades condamnés et à l'UD de la Loire leur chaleureuse et combative solidarité.

Il a été évidemment fait appel à ce jugement auprès de la Cour de Lyon. Cette première phase doit donc impérativement être prolongée en entamant dès août une grande campagne nationale de masse, mobilisant l'actif militant disponible, et intégrée pleinement aux dispositifs et objectifs pour la rentrée de septembre et, tout particulièrement, la défense de l'emploi.

**Faire fort et faire grand pour que monte de partout, des entreprises et dans les divers milieux du pays, l'exigence de voir ces condamnations scandaleuses annulées, que tous nos camarades soient relaxés, lavés de toutes accusations.**

**Nous le devons pour eux, pour la liberté et la démocratie,**

**Nous le devons pour toute la CGT et pour les droits et moyens du syndicalisme en France de pouvoir pleinement exercer sa mission de défense des intérêts des salariés.**

Ci-dessous pétition nationale et au verso, modèle de tract.

### PETITION NATIONALE

***36 années de prison dont la moitié ferme,  
3,5 milliards de centimes à verser au liquidateur  
de Manufrance à Saint-Etienne :***

Les syndicalistes de la Loire et les anciens dirigeants de la Coopérative Manufrance ne doivent pas être condamnés. Comme nous, pour nous, ils ont défendu l'emploi et les intérêts des salariés.

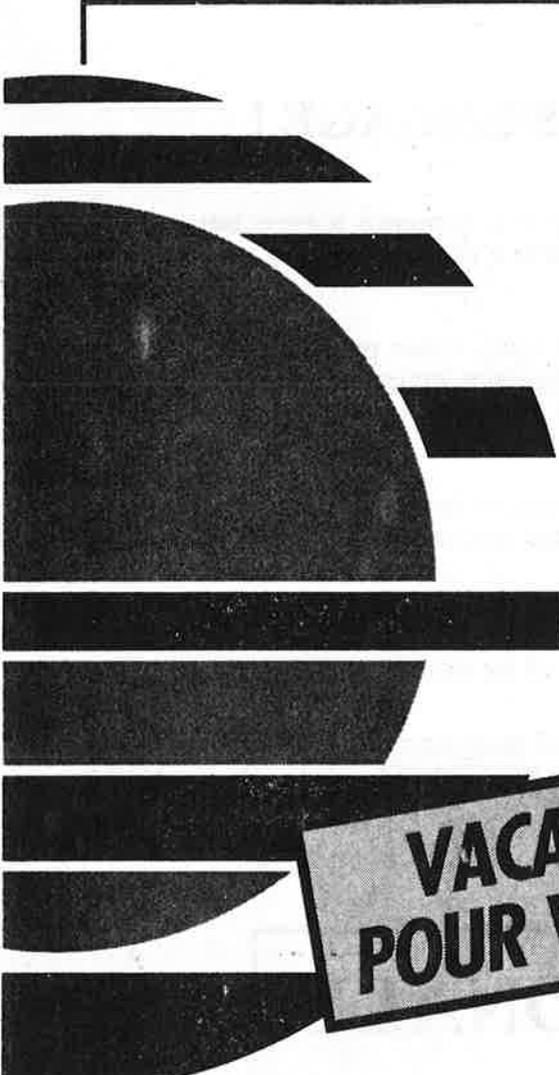
C'est pour cela et rien d'autre qu'ils sont victimes d'un jugement inacceptable et injustifié attentatoire aux libertés et aux droits de l'homme.

Nous soussignés, réclamons justice pour ces hommes intègres et courageux, justice pour nos libertés de citoyens et de travailleurs.

Nous réclamons leur relaxe.

Nom :

Prénom :



# ELUS ET GESTIONNAIRES DE COLLECTIVITES, TOURISTRA

*l'agence de voyages et de tourisme à votre service  
vous propose :*

**VACANCES 1993  
POUR VOS GROUPES**

Achetez à tarifs "Groupes"  
un programme d'un excellent  
rapport qualité/prix pour  
vos ressortissants :

- en France, des séjours  
en villages de vacances  
avec animation.

- des voyages à l'étranger

(villages ou circuits). Départs toute l'année 1993

(y compris aux vacances scolaires)

Réductions pour les enfants.

**Demandez  
notre catalogue  
GROUPES !**

**Prenez contact avec le Département  
Commercial Groupes TOURISTRA  
au : (16-1) 48.24.44.44**

**DES INVESTISSEMENTS**

Investissez dans  
l'immobilier de vacances  
en France en souscrivant des

lits dans des villages de vacances en  
formule pension complète ou gîtes :

BORMES-LES-MIMOSAS - BALARUC-LES-BAINS  
CHAMONIX - ILE de RE - LE MONT-DORE - MORZINE  
PRAPOUTEL/LES SEPT-LAUX - SERRE CHEVALIER  
LES ISSAMBRES - SAINT BON/COURCHEVEL

**Prenez contact avec le Département  
Gestion/Développement du Patrimoine  
de TOURISTRA au : (16-1) 48.24.44.44.**



**PARTENAIRE EXCLUSIF DE L'ASSOCIATION ANCAV T.T.**

**venez nous voir au 126, rue La Fayette, Paris 10e  
ou écrivez-nous à TOURISTRA - B.P. 112 - 75463 PARIS CEDEX 10.**